

Le Comité social territorial rattaché au CDG43 s'est réuni le **lundi 8 juin 2026 à 14 h**, dans les locaux du CDG43, sous la présidence de M. Alain Garnier, vice-président du CDG43.

Participaient à la réunion :

En qualité de représentants des collectivités

Alain Garnier, *Maire de St-Georges-d'Aurac*
Adrienne Wierzba, *Cons. mun. de St-Germain-Laprade*
Pierre Gibert, *maire de Costaros*
Jean-Michel Eyraud, *maire du Chambon-sur-Lignon*
Marc Philippon, *directeur du CDG43*

En qualité de représentants du personnel

Patrice Faure, *CGT*
Marie Parichon, *CGT*
Romuald Gallinet, *CGT*
Hélène Fournial, *CGT*
Jean-Pierre Peyrard, *CGT*
Gilles Rochette, *FO*
Laurent Dupin, *FO*

Était présent sans voix délibérative :

Jérôme Pinet (*suppléant*), *CGT*

Étaient absent(e)s ou excusé(e)s :

Michel Chapuis, *Maire du Puy-en-Velay*
Rémi Barbe, *Maire de Cussac-sur-Loire*
Pascale Noël, *Maire de Salzuit*
Stanislas Markut, *SDCDT*
Caroline Di Vincenzo (*suppléante*), *Maire de La Chapelle d'Aurec*
Christelle Valantin (*suppléante*), *Maire de Coubon*
François-Régis Saby (*suppléant*), *Maire de Montfaucon*
Roselyne Beyssac (*suppléante*), *Maire de Chomelix*
Jean-Paul Beaumel (*suppléant*), *Maire de Lavoûte-sur-Loire*
Sébastien Masson (*suppléant*), *Maire du Pertuis*
Ludovic Leydier (*suppléant*), *Maire de Thoras*
Thierry Vergne (*suppléant*), *CGT*
Fabienne Bonnet (*suppléante*), *CGT*
Christophe Bailleux (*suppléant*), *CGT*
Béatrice Chabanne (*suppléante*), *CGT*
Fabienne Chalendard (*suppléante*), *SDCDT*
Evelyne Mendes (*suppléante*), *FO*
Nathalie Gourraud (*suppléante*), *FO*

Autres participant(e)s :

William Gerphagnon, *responsable du Pôle Santé - prévention*,
Julie Tourette, *conseillère en prévention et ACFI*,
Hélène Gagnaire, *secrétaire administrative du CST*.

M. Alain Garnier déclare la séance ouverte et remercie de leur participation les membres. Après vérification du quorum, il fait procéder à la désignation du secrétaire de séance et du secrétaire adjoint respectivement comme suit : M. Pierre Gibert et M. Gilles Rochette.

Dès l'ouverture de séance, le président soumet à l'approbation le procès-verbal de la réunion du mardi 7 avril 2026. Le procès-verbal de ladite séance est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires générales

Modifications d'horaires

Collectivité ou établissement	Objet de la saisine	Avis du CST
Commune de Champagnac-Le-Vieux	Un poste d'adjoint administratif 21 h → 15 h	Le CST émet l'avis suivant : Collège personnel : avis favorable. • 5 abstentions (5 CGT) • 2 voix pour (2 FO) Collège employeur : avis favorable à l'unanimité. Les représentants CGT s'abstiennent car aucun recrutement n'est prévu pour l'heure.
Commune de La Chaise-Dieu	Un poste d'adjoint technique 35 h → 33.25 h	Le CST émet l'avis suivant : Collège personnel : avis favorable. • 5 abstentions (5 CGT) • 2 voix pour (2 FO) Collège employeur : avis favorable à l'unanimité. Les représentants CGT s'abstiennent car ce sont des heures en moins sans répercussion sur un autre temps de travail.
Commune de Saint-Julien-des-Chazes	Un poste de rédacteur principal de 1 ^{ère} cl. 9 h → 11 h	Avis favorable à l'unanimité.
Commune de Charraix	Un poste de rédacteur principal de 1 ^{ère} cl. 10 h → 12 h	Avis favorable à l'unanimité.
Commune de Chamalières-sur-Loire	Un poste d'adjoint administratif 8 h → 7 h	Le CST émet l'avis suivant : Collège personnel : avis favorable. • 5 abstentions (5 CGT) • 2 voix pour (2 FO) Collège employeur : avis favorable à l'unanimité. Les représentants CGT s'abstiennent car ce sont des heures en moins sans répercussion sur un autre temps de travail.

Commune de Dunières	Un poste de rédacteur principal de 2 ^{ème} cl. 17 h 50 → 32 h	<i>Avis favorable à l'unanimité.</i>
Commune de Chomelix	Un poste d'adjoint technique 25.57 h → 30 h	<i>Avis favorable à l'unanimité.</i>
Commune de Queyrières	Un poste d'adjoint administratif 25 h → 28 h	<i>Avis favorable à l'unanimité.</i>
Commune de Queyrières	Un poste d'adjoint technique 22 h → 25 h	<i>Avis favorable à l'unanimité.</i> <i>Un représentant FO fait remarquer que l'augmentation du temps de travail à 28 heures aurait permis à l'agent de bénéficier du régime de la CNRACL.</i>

Suppressions d'emplois

Collectivité ou établissement	Grade supprimé	Avis du CST
Commune de Frugères-Les-Mines	Un poste d'adjoint technique	<i>Avis favorable à l'unanimité.</i>
Commune de Mazeyrat-d'Allier	Un poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Le CST émet l'avis suivant : Collège personnel : avis défavorable à l'unanimité. Collège employeur : avis favorable à la majorité. • 1 abstention Les représentants du personnel votent contre par le fait qu'un emploi statutaire est remplacé par un emploi contractuel et que les heures restantes devraient faire l'objet d'une augmentation de temps de travail des autres agents.
Commune de Mazeyrat-d'Allier	Un poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	<i>Avis favorable à l'unanimité.</i>
Commune de Dunières	Un poste d'adjoint administratif	<i>Avis favorable à l'unanimité.</i>
Commune de Dunières	Un poste de technicien principal de 2 ^{ème} classe	<i>Avis favorable à l'unanimité.</i>
Commune de Dunières	Un poste de technicien principal de 1 ^{ère} classe	<i>Avis favorable à l'unanimité.</i>
Commune de Dunières	Un poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	<i>Avis favorable à l'unanimité.</i>

Commune de Dunières	Un poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Le CST émet l'avis suivant : Collège personnel : avis défavorable à l'unanimité. Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.
Commune de Dunières	Un poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Le CST émet l'avis suivant : Collège personnel : avis défavorable à l'unanimité. Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.
Commune de Dunières	Un poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Avis favorable à l'unanimité.
Commune de Dunières	Un poste d'adjoint technique	Avis favorable à l'unanimité.
Commune de Dunières	Un poste d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Avis favorable à l'unanimité.
Commune de Dunières	Un poste d'adjoint du patrimoine	Avis favorable à l'unanimité.

Ratios d'avancement de grade

Commune de Saint-Géron

La commune de Saint-Géron présente un projet de délibération d'instauration d'un ratio d'avancement de grade à 100%.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Commune de Paulhaguet

La commune de Paulhaguet présente un projet de délibération d'instauration d'un ratio d'avancement de grade à 100%.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Commune de Chambezon

La commune de Chambezon présente un projet de délibération d'instauration d'un ratio d'avancement de grade à 100%.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Commune de Saint-Victor-sur-Arlanc

La commune de Saint-Victor-sur-Arlanc présente un projet d'instauration d'un ratio d'avancement de grade à 100%.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Commune de Saint-Jean-Lachalm

La commune de Saint-Jean-Lachalm présente un projet d'instauration d'un ratio d'avancement de grade à 100%.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Commune de Julliangues

La commune de Julliangues présente un projet d'instauration d'un ratio d'avancement de grade à 100%.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Commune de Venteuges

La commune de Venteuges présente un projet d'instauration d'un ratio d'avancement de grade à 100%.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Syndicat des Eaux de Venteuges

Le Syndicat des Eaux de Venteuges présente un projet d'instauration d'un ratio d'avancement de grade à 100%.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Commune de Séneujols

La commune de Séneujols présente un projet d'instauration d'un ratio d'avancement de grade à 100%.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Organisation des services

Commune de Saint-Germain-Laprade

La commune de Saint-Germain-Laprade présente son projet de mettre en place une convention de mise à disposition réciproque de personnel entre la commune et le SIVOM De Fleuve en Vallées. Les agents concernés assureront conjointement avec les animateurs du SIVOM, des activités d'animation périscolaires.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Organisation du temps de travail

Commune de Chassagnes

La commune de Chassagnes présente son projet de délibération relative au temps de travail et à l'organisation du temps de travail.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

RIFSEEP

Les représentants du personnel CGT réaffirment leur position à propos des modalités de maintien et de suppression de l'IFSE en cas d'absence pour maladie. Ils votent contre les projets lorsque le régime indemnitaire ne suit pas le sort du traitement notamment en cas de congé pour maladie ordinaire, de congé pour accident de service, de CITIS ou de maladie professionnelle.

Ces derniers sont également défavorables à l'absence de montant minimum.

Ils suggèrent enfin que la grille d'évaluation de l'entretien professionnel, à partir de laquelle le CIA est attribué, soit annexée à la délibération.

Les représentants FO rappellent leur position à propos des modalités de maintien et de suppression du régime indemnitaire en cas d'absence. Ils estiment, comme les autres représentants, que le RIFSEEP doit suivre le sort du traitement, notamment en cas de congé pour maladie ordinaire, de congé pour accident de service, de CITIS ou de maladie professionnelle. Ils suggèrent par ailleurs que les critères d'attribution du CIA soient précisés dans les projets présentés.

Collectivité ou établissement public	Avis du CST
Commune de Paulhac	<i>Le CST émet l'avis suivant :</i> <i>Collège personnel : avis favorable à la majorité.</i> ▪ 5 voix pour (5 CGT) ▪ 2 voix contre (2 FO) <i>Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.</i> <i>Les représentants FO sont défavorables car l'IFSE est supprimée pendant une période de préparation au reclassement.</i>
Commune de Tence	<i>Le CST émet l'avis suivant :</i> <i>Collège personnel : avis favorable à la majorité.</i> ▪ 5 voix pour (5 CGT) ▪ 2 voix contre (2 FO) <i>Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.</i> <i>Les représentants FO sont défavorables car l'IFSE est supprimée pendant une période de préparation au reclassement.</i>
Commune de Saint-Préjet-Armandon	<i>Le CST émet l'avis suivant :</i> <i>Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.</i> <i>Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.</i> <i>Aucune remarque particulière n'est formulée.</i>
Commune de Montclard	<i>Le CST émet l'avis suivant :</i> <i>Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.</i> <i>Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.</i> <i>Aucune remarque particulière n'est formulée.</i>

Commune de Couteuges	<i>Le CST émet l'avis suivant :</i> Collège personnel : avis favorable à l'unanimité. Collège employeur : avis favorable à l'unanimité. <i>Aucune remarque particulière n'est formulée.</i>
Commune de Chadron	<i>Le CST émet l'avis suivant :</i> Collège personnel : avis favorable à l'unanimité. Collège employeur : avis favorable à l'unanimité. <i>Aucune remarque particulière n'est formulée.</i>

Régime indemnitaire

Commune de Pont-Salomon

La commune de Pont-Salomon présente son projet de délibération relative à l'instauration des IHTS.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

Compte épargne-temps

Commune de Langeac

La commune de Langeac présente son projet de délibération portant mise en place du CET. Celle-ci prévoit la monétisation des jours épargnés.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Apprentissage

Commune de Coubon

La commune de Coubon présente son projet de recrutement d'un apprenti préparant un CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Les représentants du personnel souhaiteraient que la collectivité indique les qualifications du maître d'apprentissage.

Commune de Saint-Germain-Laprade

La commune de Saint-Germain-Laprade présente son projet de recrutement d'un apprenti préparant une licence Chargée de communication.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

Commune de Saint-Germain-Laprade

La commune de Saint-Germain-Laprade présente son projet de recrutement d'un apprenti préparant un CAP Jardinier Paysagiste.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Les représentants CGT souhaitent rappeler l'importance de veiller à bien respecter la réglementation en matière de travaux interdits lorsque l'apprenti a moins de 18 ans. Pour pouvoir affecter un jeune travailleur en situation de formation professionnelle à des travaux réglementés l'employeur doit prendre une délibération de dérogation (valable 3 ans) et en informer le CST.

Formation

Commune de Saint-Germain-Laprade

La commune de Saint-Germain-Laprade présente son projet de délibération relative à la mise en place d'une gratification facultative pour les stagiaires de l'enseignement accueillis par la commune.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

Action sociale

Commune de Saint-Germain-Laprade

La commune de Saint-Germain-Laprade présente son projet de délibération prévoyant une augmentation de la participation employeur à la protection sociale complémentaire volet Prévoyance, qui passerait de 18€ à 27€, et volet Mutuelle santé, qui passerait de 15€ à 20€.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

Commune de Saint-Julien-Chapteuil

La commune de Saint-Julien-Chapteuil présente son projet de mise en place de titres-restaurant au bénéfice des agents de la collectivité.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

Commune de Saint-Pal-de-Mons

La commune de Saint-Pal-de-Mons présente son projet de délibération relative à la participation employeur à la Mutuelle santé. Celle-ci est fixée à 25€.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis favorable à l'unanimité.

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Les représentants du personnel votent favorablement même s'ils trouvent regrettable que les nouveaux élus diminuent la participation de l'employeur à la Mutuelle Santé.

Elections professionnelles

Commune de Langeac

La commune de Langeac présente son projet de recours au vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel.

Le CST émet l'avis suivant :

Collège personnel : avis défavorable à la majorité.

- 5 voix contre (5 CGT)
- 2 abstentions (2 FO)

Collège employeur : avis favorable à l'unanimité.

Les représentants CGT votent défavorablement car ils ont constaté, lors des dernières élections, que le taux de participation diminuait avec le vote électronique.

2. Questions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail

Pour information

CDG43

Le CDG43 présente le projet d'un questionnaire d'autodiagnostic prévention à destination des collectivités de Haute-Loire. À la suite des récents mouvements d'élus au sein des collectivités territoriales de Haute-Loire, de nouvelles équipes municipales et intercommunales ont pris leurs fonctions. A cette occasion, plusieurs collectivités ont sollicité le Centre de Gestion afin d'obtenir un accompagnement pour mieux situer leur niveau d'engagement en matière de santé, sécurité au travail et prévention des risques professionnels. C'est dans ce contexte-là que ce questionnaire dématérialisé a été réalisé et diffusé.

William Gerphagnon et Julie Tourette présentent les premiers chiffres : sur 259 collectivités destinataires, 60 ont répondu au questionnaire. Un bilan sera fait lors d'un prochain CST.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

La date de la prochaine réunion a été fixée au mardi 29 septembre 2026 à 14 h.

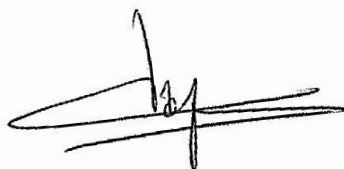
Le Secrétaire,

Pierre Gibert



Le Président,

Michel Chapuis



Le Secrétaire adjoint,

Gilles Rochette

